

École Supérieure d'Art et Design
•Grenoble

•Valence



Stratégie ERASMUS de l'établissement

Le développement des relations internationales et la visibilité à l'échelle européenne sont des objectifs majeurs qui ont présidé à la constitution de l'École supérieure d'art et design Grenoble – Valence, regroupement de 2 écoles d'art.

Notre stratégie internationale a été renforcée lors de cette création, appuyée notamment sur un engagement au sein du programme ERASMUS. La mobilité internationale de nos étudiants est obligatoire dans notre règlement des études. Elle s'effectue prioritairement au semestre 8, pour une durée de 16 à 20 semaines en moyenne.

Nos objectifs principaux sont :

- donner à nos étudiants et personnels une meilleure appréhension de la diversité culturelle, une variation et un enrichissement des points de vue,
- leur permettre un approfondissement et un renouvellement de leurs connaissances en se confrontant à la création internationale,
- les préparer à l'opportunité d'une carrière européenne.

Le choix de nos établissements partenaires est également lié à notre politique en matière de recherche. Nous privilégions les établissements de haut niveau pouvant nourrir la réflexion et la formation de nos étudiants dans les domaines de l'art contemporain et du design graphique. Les régions géographiques ne sont pas le critère le plus important. Nous privilégions les échanges avec des établissements reconnus dans leurs domaines et qui peuvent permettre à nos étudiants et enseignants d'approfondir leurs connaissances dans la discipline qu'ils souhaitent explorer (par exemple typographie, peinture, vidéo...). L'un de nos objectifs est également l'amélioration du

niveau linguistique de nos étudiants, en anglais notamment. L'évaluation de l'impact des mobilités sur l'apprentissage des langues donne de très bons résultats.

Les partenariats engagés dans le cadre d'ERASMUS permettent une meilleure connaissance et reconnaissance mutuelles des contenus des apprentissages de chaque établissement, mais également des échanges de pratiques et d'expérience.

Le système ECTS notamment permet une réelle reconnaissance mutuelle des contenus des enseignements et garantit leur qualité. Par conséquent, la mise en œuvre de projets de coopération s'en trouve fortement facilitée. De même, l'opportunité de mettre en place des visites exploratoires ou des mobilités de formation et d'enseignement dans le cadre d'ERASMUS permet de faire émerger des projets de coopération plus facilement. Dans ce cadre, les aides financières à la mobilité proposées par ERASMUS sont un levier important. Enfin, la "labellisation" de ces actions de coopération par le programme ERASMUS crédibilise fortement les demandes de financement complémentaire que nous sommes amenés à solliciter auprès d'autres partenaires : Ministère de la Culture, Fondations, Mécènes privés... A titre d'exemple, un accord bilatéral avec un établissement en République Tchèque a permis la conception et la mise en œuvre d'une exposition commune des étudiants de nos deux établissements à l'Institut Français de Prague.

Les écoles supérieures d'art sont pleinement engagées dans la modernisation de l'enseignement supérieur, tout en défendant leur spécificité. Leur participation au programme ERASMUS est une opportunité pour accélérer leur intégration et leur reconnaissance au sein du système d'enseignement supérieur européen.

Les principaux apports que nous recherchons sont :

- Renforcer les liens entre les écoles supérieures d'art au niveau européen afin de renouveler et de diversifier la richesse de nos pratiques qui doivent être en constante évolution car dévolues à la création;
- Enrichir nos lignes de recherche spécifique en les confrontant au contexte européen;
- Créer une émulation au sein de nos équipes pédagogiques et nourrir nos enseignements par une ouverture au niveau européen ;
- Favoriser l'employabilité de nos étudiants et l'attractivité de notre établissement par l'organisation de stages en entreprise;
- Mieux faire connaître dans le secteur entrepreneurial européen la qualité des formations que nous dispensons, l'intérêt en terme de création et d'innovation qu'elles peuvent apporter à leurs politiques de ressources humaines et favoriser les interactions avec le monde économique;

- Participer à la démocratisation de l'enseignement supérieur : une proportion importante de nos étudiants est boursière sur critères sociaux. Le programme ERASMUS a un impact particulièrement bénéfique pour ces étudiants qui peuvent ainsi bénéficier d'opportunités de mobilité et d'ouverture sur l'espace européen, alors que leurs origines sociales auraient pu être un frein. Ainsi, leur participation au programme ERASMUS contribue fortement à enrichir leur parcours dans l'enseignement supérieur.